



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Var

Dossier suivi par : Céline BELZIC

Objet : demande de permis de construire

MAIRIE DE SAINT JULIEN
22, rue de l'Hôtel-de-Ville
83560 Saint-Julien Le Montagnier

A Toulon, le 24/01/2020

numéro : pc11319A0038

adresse du projet : LIEU DIT L'EOUVIERE 83560 SAINT JULIEN

nature du projet : Installation de Panneaux Solaires

déposé en mairie le : 13/12/2019

reçu au service le : 13/01/2020

servitudes liées au projet : Hors espaces protégés -

demandeur :

CS TERRE DU ROI
74 RUE LIEUTENANT DE
MONTCABRIER
TECHNOPOLE AGROPARC
34500 BEZIERS

Ce projet ne concerne aucun des espaces suivants : périmètre de protection de monument historique, secteur sauvegardé, aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, site classé ou inscrit. Par conséquent, la consultation ou l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Par ailleurs, en application du décret n°2010-633 du 8 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles, le projet n'appelle pas de recommandations ou d'observations au titre du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme ou du paysage.

L'architecte des Bâtiments de France

Jacques GUERIN